

Commission exécutive confédérale du 22 novembre 2022

Relevé de décisions

Collectif confédéral « lutte contre les idées d'extrême-droite »

A partir du rapport de **Pascal DEBAY** au nom du Collectif confédéral « Lutte contre les idées d'extrême-droite », la Commission exécutive confédérale a longuement débattu des propositions portées.

La Commission exécutive confédérale partage l'importance de poursuivre le travail engagé par le collectif tout en validant le besoin de s'exprimer davantage sur la politique soi-disant sociale de l'extrême-droite.

Il s'agira notamment de rendre plus visible leurs positionnements à l'Assemblée nationale démontrant bien que leurs politiques ne s'adressent pas au monde du travail ainsi que le lien entre le vote extrême-droite et la désespérance sociale. Dans ce cadre, le collectif confédéral construira en lien avec différents collectifs confédéraux, différents pôles confédéraux et des organisations, un nouveau matériel permettant aux organisations et aux syndicats de mieux appréhender ces questions dans leur quotidien et leur activité, notamment par la réalisation de fiches synthétiques. Il sera aussi travaillé la réalisation de cartographies permettant de mieux analyser les liens entre l'implantation du vote RN et l'état des services publics, l'implantation de la CGT, la sociologie des populations, la désertification industrielle, etc...

Enfin, la Commission exécutive confédérale réaffirme qu'il ne faut rien lâcher sur la politique volontariste engagée par la CGT, bien souvent seule dans cette bataille, et poursuivre constamment le débat avec les syndiqués et les salariés.

En pièce jointe, le rapport de Pascal DEBAY.

Formation syndicale 2023

Antoine LOPEZ a présenté le bilan de la formation syndicale 2021, le plan de formation 2023 ainsi que les perspectives de travail du pôle confédéral Formation syndicale.

La Commission exécutive confédérale souligne l'importance de mieux adapter le parcours de formation à l'activité militante en élargissant l'offre de formation en tenant compte des besoins en formation exprimés. Ceux-ci se concentrent à la fois sur le savoir-faire dans le cadre des prises de responsabilités mais également sur des supports plus techniques visant à combler un manque d'expérience ou d'accompagnement dans la prise de responsabilité. Cela nécessite notamment une évolution du stage « premiers dirigeants ».

La Commission exécutive confédérale a validé le plan de formation syndicale 2023 ainsi que les perspectives de travail du pôle. Elle valide les propositions de subventionnement des formations :

- Equipe d'animation d'un syndicat,
- Déployer la CGT à partir de la parole des salariés,
- Combattre l'extrême-droite,
- Journée d'étude sur la formation syndicale pour les syndicats,
- Journée d'étude sur la politique des cadres.

En pièce jointe, le rapport d'Antoine LOPEZ.

Actualité

A partir du rapport d'actualité de **Céline VERZELETTI**, la Commission exécutive confédérale a fait l'analyse du Comité Confédéral National et débattu des décisions prises et de leur mise en œuvre.

Il est notamment pointé les difficultés de mise en œuvre de nos décisions d'actions par les organisations et les syndicats au regard d'un temps jugé court de préparation. De plus, la multiplicité des journées d'actions professionnelles et interprofessionnelles peut parfois mettre en difficulté des organisations n'ayant pas les moyens techniques et/ou organisationnels suffisants. Il est nécessaire qu'elles soient accompagnées notamment par les référents confédéraux. La semaine de déploiement du 28 novembre au 2 décembre doit permettre à l'ensemble de la CGT d'aller à la rencontre des salariés, sous quelques formes que ce soit (tractage, débats publics, journées d'étude, plan de syndicalisation...), qu'ils soient ou non en lutte. La question de la mobilisation pour une augmentation générale des salaires doit être posée partout. Cela doit contribuer à créer les conditions de porter nos propositions en matière de financement de la protection sociale et donc du régime des retraites. Dans ce cadre, un « kit mobilisation » regroupant un ensemble de matériels sera mis à disposition des organisations ainsi qu'une carte interactive permettant à chaque organisation de faire connaître ses initiatives en territoire.

La question de la conception de la stratégie des luttes et de l'opposition de deux visions diamétralement opposées doit être approfondi en vue du CCN des 31 janvier et 1^{er} février 2023.

La Commission exécutive confédérale valide la proposition de lancer dans la poursuite de la semaine de déploiement un plan de visite des syndicats par la Direction confédérale.

Dans le cadre du dispositif référent, chaque membre de la Direction confédérale aura pour objectif de rencontrer 5 à 10 syndicats par mois afin de débattre du processus de lutte et de préparer le 53^e Congrès confédéral en portant le débat sur les documents préparatoires qui parviendront aux syndicats fin décembre.

Concernant la décision d'organiser une journée nationale d'action pour les libertés syndicales, la Commission exécutive confédérale donne mandat au collectif confédéral « Discriminations / libertés syndicales » placé sous la responsabilité de Céline VERZELETTI. Il s'agira de construire une initiative d'ampleur nationale avec des déclinaisons territoriales concomitantes afin d'asseoir le droit à l'hébergement à titre gracieux des organisations syndicales et gagner une loi d'amnistie pour les militants / dirigeants condamnés pour faits syndicaux.

Dans le cadre de la préparation du Congrès de la CES de mai 2023, la Commission exécutive confédérale valide à la majorité (30 Pour - 1 Contre) la mise à disposition de la candidature d'Ozlem YILDIRIM au secrétariat de la CES.

En pièce jointe, le rapport de Céline VERZELETTI.



Chères et Chers Camarades,

L'extrême droite au cours de ces dernières années franchit un cap de popularité et d'influence dans les sphères économiques, sociales et politiques qui dorénavant inquiètent le mouvement syndical européen et international dans sa diversité.

Combattre l'Extrême-Droite, ce mouvement mortel pour notre démocratie

Hier comme aujourd'hui les syndicalistes se doivent d'être dans l'action au quotidien contre la propagation des idées d'extrême-droite. Au quotidien, dans le cadre du travail, mais aussi au sein de nos cercles amicaux et familiaux, la bataille des idées est rude face aux mensonges et thèses conspirationnistes qui se développent dans un environnement de néolibéralisme violent, de pandémie mondiale, de bouleversements climatiques, tensions géopolitiques sérieuses et dorénavant de guerre sur notre continent.

Face à une extrême-droite dont le principal mouvement le Front National, rebaptisé Rassemblement National en 2018, réussit à passer de 4,5 millions de suffrages aux présidentielles de 1995 à 10,6 millions au second tour des présidentielles de 2017 puis 13,2 millions il y a sept mois au second tour des présidentielles, la contamination par les idées d'extrême-droite de nombreux électrices et électeurs atteint un niveau record depuis la chute du nazisme et du pétainisme. L'entrée au Parlement de 89 députés RN en juin est une nouvelle alerte majeure pour le monde du travail et les organisations politiques et syndicales réellement progressistes. En effet, le RN va empocher près de 10,3 millions d'euros de dotations publiques par an ce qui va certainement lui permettre de rembourser sa dette. Et avec plus de 300 attaché.e.s parlementaires, la professionnalisation du parti est en marche, tout comme sa normalisation en participant ou en dirigeant des groupes parlementaires, commissions etc...

Malheureusement, les femmes dorénavant votent autant Le Pen que les hommes, ce qui tend à renforcer leur ambition et la réussite du processus de normalisation de ce parti.

Dans une note élaborée par Luc Rouhan du Cevipof, on constate aussi que Le Pen a gagné 9 points aux élections présidentielles chez les agents publics entre 2017 et 2022, 7 points chez les agents des collectivités locales jusqu'à 15 points dans les hôpitaux. On peut aussi retenir qu'elle obtient un score de 27% chez les cadres A et un score de 25% chez les enseignants.

Leur stratégie de charme des électrices et électeurs de confession juive et leur volonté affichée récemment de présider le groupe d'étude consacré à l'antisémitisme au sein de l'Assemblée nationale sont de nouvelles alertes d'un mouvement qui dans le cadre de son processus de normalisation va chercher des soutiens pour le moins surprenants. La mise en avant de leurs positions anti-musulmanes tend à effacer leur antisémitisme historique et sert d'attrait pour ces populations traditionnellement loin de ce vote fasciste.

Néanmoins dans la dernière radiographie réalisée par Fondapol en 2022 les préjugés concernant les juifs sont surreprésentés chez les sympathisants du RN.

L'extrême-droite développe dans cette même logique la théorie du grand remplacement qui ne repose d'ailleurs sur aucun fait objectif mais bien sur des émotions et une xénophobie et un racisme assumés. Ce qui s'est passé récemment au parlement vient rappeler aux inattentifs ou amnésiques le caractère indiscutable du racisme des représentants du RN !

La banalisation des idées d'extrême-droite est donc un véritable fléau et c'est en partant du passé, de l'histoire sociale, de nos analyses et propositions que nous combattons résolument l'extrême-droite, ses idées, ses pratiques.

Il est donc nécessaire de faire savoir à quel point l'extrême-droite est dans le camp du capital, sa stratégie de charme envers les travailleurs en reprenant des thématiques sociales ne tend qu'à un objectif électoral !

Leurs premiers votes à l'Assemblée nationale démontrent dès les premiers mois de ce mandat leur véritable imposture sociale : ils ont **voté contre** l'augmentation du SMIC (pas de surprise puisque sur ce point ils avaient d'ailleurs abandonné cette revendication dans leur programme depuis 2017), l'indexation des salaires sur l'inflation, l'encadrement des salaires, le blocage des prix de première nécessité, la gratuité des premiers mètres cube d'eau, la gratuité des cantines et fournitures scolaires pour les plus modestes, la revalorisation des petites retraites, la garantie d'autonomie à 1063 euros, le gel des prix des loyers, l'augmentation des hébergements d'urgence, le rétablissement de l'ISF, la taxe sur les superprofits, la taxe sur les revenus supérieurs à 3 millions d'euros, l'augmentation de de la TVA sur les produits de luxe, le recrutement de sapeurs-pompiers et la revalorisation des salaires, un milliard d'euros à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Par contre ils ont **voté pour** la fin des droits au chômage après abandon de poste, la fin des allocations chômage pour les employés refusant un CDI à la fin de leur CDD, réduire les droits au chômage des étrangers hors Union européenne, interdire la présence d'étrangers au sein des instances représentatives du personnel, limiter le droit de vote des travailleurs précaires aux élections professionnelles, la hausse de défiscalisation des heures supplémentaires, la suppression de la redevance audiovisuelle, l'exclusion de l'achat de mangas du pass culture, l'interdiction de l'écriture inclusive.

Face à cette situation nouvelle et dans les suites de nos positions antifascistes ayant amené à désaffilier le syndicat de la CGT de Nilvange en Moselle en 2013 (affaire dite Engelmann), aux exclusions de plusieurs dizaines de candidat.e.s ou militant.e.s d'extrême-droite au sein de nos organisations ces dernières années il est inconcevable de rencontrer les groupes RN ou bien échanger avec eux comme si de rien n'était.

Leur élection n'en amoindrit pas leur danger pour les travailleurs et notre organisation syndicale.

Rappel de nos valeurs CGT face à l'extrême-droite

La CGT est ouverte à tous les salarié.e.s quelles que soient leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses.

La liberté de candidature aux élections politiques est, elle aussi, reconnue dès lors qu'elle s'exerce en respectant l'indépendance de l'organisation et que nul ne se réclame de son appartenance à la CGT pour des fins autres que l'action du syndicat (article 6 des statuts confédéraux).

Mais il est inconcevable qu'au nom de la liberté d'opinion dans la CGT, celle-ci puisse être représentée, à quelque niveau que ce soit, par des militants ou adhérents revendiquant par ailleurs publiquement leur adhésion au concept de « priorité nationale » propre aux thèses de l'extrême-droite et en particulier du Rassemblement National.

Accepter les thèses de l'extrême-droite sur la « priorité nationale », le grand remplacement, l'immigration comme cause du chômage ou bien encore le refus de la régularisation des sans-papiers est totalement incompatible avec les valeurs de la CGT.

L'extrême-droite ne porte pas les valeurs que défend la CGT qui, dans le préambule de ses statuts, stipule agir « contre toutes les discriminations, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions ». Par conséquent nous menons de tout temps une farouche bataille contre les idées d'extrême-droite et le racisme.

Adhérer à la CGT implique le respect de ses valeurs et de ses règles de vie. La CGT ne peut donc accepter d'accueillir des personnes opposées à ces principes et par ailleurs ne peut conserver dans ses rangs des syndiqué.e.s ayant contrevenu à ces mêmes principes.

Face à une mondialisation capitaliste sans règles environnementales et sociales justes, ce courant politique veut mettre en place un capitalisme national de taille moyenne en se gargarisant même d'être l'ennemi du grand capital et des « mondialistes et européistes ». Rien à en attendre pour les personnes ne vivant que de leur travail. L'ambition unique du RN est la conquête du pouvoir et la mise en place d'un Etat fort, tout en sachant que les questions programmatiques ont toujours été secondaires pour les fascistes. Il suffit encore de regarder un de leur vote au Parlement européen qui a adopté en début d'année à une large majorité (443 P, 192 C, 58 A) des amendements qui améliorent grandement le projet initial de la Commission européenne sur les salaires minimum en Europe, les votes du Rassemblement National (23 députés) sont édifiants avec 100% du groupe RN qui a voté contre les amendements tout comme leurs amis belges d'ailleurs.

L'extrême-droite dans le monde, la montée de tous les périls

L'extrême-droite n'est pas un phénomène politique et social nouveau, elle est le fruit d'une tradition qui s'abreuve autant à la source des tendances réactionnaires et conservatrices qu'à la figure fantasmée d'une supériorité raciale et culturelle qui serait comme l'étape ultime d'une évolution historique débarrassée de ses scories qui doivent autant aux contingences de l'immigration, des processus égalitaires et d'un progressisme qu'elle honnit de tout son être.

Elle est traversée de courants très divers qui s'y déploient, parmi lesquels les partis « néofascistes », « néonazis » mais également certains mouvements religieux traditionnalistes, fondamentalistes ou au contraire paganistes, des partis populistes ou souverainistes, monarchistes, ou encore nationalistes.

La diversité des formes qu'elle revêt peut la rendre difficile à appréhender, quoi de commun en effet entre le populisme d'un Bolsonaro au Brésil et l'héritage néonazi de l'AFD en Allemagne, ou encore entre le Rassemblement national en France ou le parti au pouvoir en Pologne Droit et Justice (PIS) ?

Au nationalisme le plus étriqué nous répondons par un internationalisme ouvert et fraternel, au racisme le plus échevelé nous opposons une égalité entre les peuples et entre tous les travailleurs, à l'homophobie la plus rétrograde nous appelons la reconnaissance universelle des droits des personnes LGBTQI.

Souverainiste, populiste, sexiste, raciste, antisémite et xénophobe, l'extrême-droite a certes plusieurs visages mais elle a souvent le même corps charpenté aux délires d'expressions de haine et de rejet. Son principal moteur, dans les dernières années, a été la crise migratoire. Selon les latitudes géographiques et la situation géopolitique ce seront ici les Juifs, là-bas les Maghrébins ou encore les Hispaniques qui seront pris pour cible.

Par ailleurs, lutter contre l'émancipation des femmes est une constante du discours et des pratiques des formations d'extrême-droite. Partout dans le monde, les représentants de ce courant distillent la haine envers une catégorie de personnes pour dresser un écran de fumée masquant ses lacunes puis le pillage au profit d'une caste auquel elle procède quand elle a pris le pouvoir.

Lutter contre l'extrême droite c'est prendre la mesure aujourd'hui de son poids et de la diffusion partout dans le monde de son idéologie et de ses pratiques qui ont pu la mener au pouvoir au Brésil, en Inde, en Hongrie, en Pologne ou bien dans le cadre d'alliances comme en Suède et en Italie ces dernières semaines.

Ailleurs elle attend son heure, elle travaille chaque jour à mobiliser, à séduire, à tromper, en attisant les peurs et en capitalisant sur l'effroyable creusement des inégalités portées par un système hyper capitaliste que dans le fond elle soutient et elle nourrit.

Le sentiment xénophobe n'a pas changé, il reste même la matrice première de tous ces mouvements, la nouveauté c'est sans doute qu'il s'est banalisé et qu'il est désormais suffisamment installé dans les sociétés et légitimés par les pouvoirs en place pour que l'essentiel du travail de propagande de l'extrême-droite se porte ailleurs, notamment sur les questions sociales. C'est ce qui explique en partie ses succès et son audience auprès de populations abandonnées et livrées à une mondialisation libérale qui s'accommoderait fort

bien d'un pouvoir fasciste ou fascisant, et c'est ce qui la rend tout particulièrement dangereuse.

Le poids des multinationales, les médias aux mains de supporters des idées d'extrême-droite sont des signes inquiétants de la dérive en cours dans nos sociétés et de la popularité de comportements, propos et politiques publiques proposées ou déjà à l'œuvre qui sont tout simplement révoltants.

Face à cela, le travail syndical au niveau international revêt une importance particulière, par conséquent le travail de recherche sociologique mené de 2020 à 2022 intitulé *L'extrême-droite au sein du monde du travail* avec nos amis du DGB, de MASZSZ, de l'OPZZ, de la CGIL et de la CSC a permis de poser les constats des stratégies dans le secteur automobile de l'extrême-droite mais aussi de nos réponses syndicales.

On peut aussi constater dans ces pays comme d'autres la stratégie de l'extrême-droite soit d'infiltrer les syndicats ou au contraire de les critiquer vertement et les ignorer comme en Allemagne. Très souvent, ils veulent offrir un autre syndicalisme dans la continuité d'un corporatisme historique.

Par conséquent :

- Cette première expérience de travail européen appelle des suites.
- Récemment la CGIL nous a proposé de rejoindre un réseau syndical international contre l'extrême-droite qui ne peut que recueillir notre approbation et engagement.
- Intervenir sur ce sujet avec d'autres OS au congrès de la CES est prioritaire.

Lutter en interne et avec d'autres acteurs contre l'extrême-droite, ses idées, ses pratiques

Depuis 2015 nous avons mis en place des journées de formation syndicale en interne qui ont évolué au fil des besoins exprimés en sessions également disponibles de 2 jours.

Un nouveau stage national a été mis à disposition sur Courcelle il y a 3 ans et il se transforme dorénavant en session de 4 jours avec un travail en cours avec le Pôle Formation sur les aspects pédagogiques. La nouvelle mouture de la formation sera sur les rails de la formation CGT « *équiper pour agir* ». Car il s'agit bien de cela, outiller les camarades, les équipes syndicales afin que celles-ci mettent en œuvre un travail contre la montée de l'extrême-droite dans les territoires, les entreprises, les services.

En 2023, 3 sessions de cette formation auront lieu à Benoît Frachon, en janvier, juin et octobre. Nous proposons aussi de la décliner en région en lien avec nos comités régionaux.

Un bilan complet et précis du travail mené pendant 3 semestres de 2021/2022, en cartographie ci-joint, permet d'analyser le travail entamé et a pour ambition en lien avec la vie syndicale et les référents de contribuer au développement de l'activité dédiée à cette lutte certes complexe mais indispensable.

Nous suggérons donc :

- De développer dans toutes nos organisations et de façon régulière ces journées en ciblant aussi nos syndicats présents dans des bassins de vie ayant des élus RN.
- De mettre en place des collectifs dédiés à cette lutte dans nos organisations professionnelles et territoriales.
- D'encourager nos organisations territoriales à s'exprimer régulièrement sur ce sujet afin de populariser nos analyses, nos valeurs syndicales et combats antifascistes.
- De travailler à une cartographie du vote d'extrême-droite à lier au taux de pauvreté et à notre présence syndicale.
- De travailler les questions de solidarité et d'en faire un axe de lutte idéologique contre le repli et le racisme social de l'extrême-droite : redonnons du sens à notre système de protection sociale et à notre solidarité nationale !

Le fil conducteur étant de toujours aller à la discussion pour convaincre !

Depuis 2014, un travail unitaire a été engagé avec la FSU, SOLIDAIRES et plusieurs organisations de jeunesse et cela s'est traduit par de nombreuses journées de débats

ensemble jusqu'à 2019 (en particulier dans les territoires où des majorités d'extrême-droite avaient gagné des mairies).

Nous suggérons donc :

- De réimpulser ce type d'initiatives en commun.
- De continuer à nous exprimer ensemble comme récemment avec l'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir en Italie.
- D'organiser là où cela est possible avec également les acteurs associatifs présents des initiatives sur ce sujet mettant en lumière notre résistance.

Une réflexion doit également être entamée sur les moyens et supports alloués au collectif confédéral contre l'extrême-droite.

Enfin en termes de communication, un espace dédié sur notre site de notre lutte contre l'extrême-droite et le racisme pourrait être une piste de travail, comme la sortie d'une série d'affiches voire de tee-shirts et badges mettant en valeur notre combat antifasciste.

La CGT porte dans son histoire et son ADN la lutte antifasciste, nous devons la faire perdurer sans relâche !

Chères et Chers Camarades,

Comme chaque année, le pôle formation a piloté l'élaboration du plan de formation confédéral pour l'année qui vient.

Ce processus a débuté en mars avec la réalisation des bilans de l'année 2021, et s'est poursuivi lors de deux réunions avec les espaces et activités confédérales qui se sont tenues les 20 avril et 25 mai. C'est ainsi que nous travaillons la mise en cohérence de notre offre de formation confédérale, mais aussi les attributions pour les formations organisées dans les deux instituts du travail nationaux (Strasbourg et Bourg-la-Reine).

Des échanges et rencontres avec les différents pôles et activités ont permis de finaliser les éléments d'analyse qui vous sont présentés dans cette note qui se compose de trois parties :

- 1) Un bilan de l'activité de formation pour l'année 2021
- 2) Une présentation du projet de plan de formation 2023
- 3) Les perspectives d'activité pour le pôle formation syndicale.

1^{ère} partie : Bilan de l'activité de formation pour l'année 2021

La période de crise sanitaire liée au COVID, impactait toujours l'activité de formation syndicale en 2021 et début 2022. En 2021, les jauges maximales de stagiaires étaient maintenues ce qui a réduit le nombre de syndiqués formés.

Durant cette période, nous avons adapté le soutien opérationnel aux organisations afin de dépasser les difficultés et de retrouver rapidement un rythme « normal » dans l'activité.

Ceci a été réalisé en lien avec le collectif confédéral de la formation syndicale qui a organisé plusieurs rencontres et échanges avec les responsables de la formation syndicale des organisations.

Le plan de formation confédéral 2021 :

Le taux de réalisation du plan de formation confédéral 2021 est de 65,6 %. 82 stages ont été réalisés avec 824 stagiaires (125 stages étaient programmés).

Le tableau ci-dessous récapitule les stages réalisés par espaces et activités confédérales.

	Centre Benoît Frachon Nbre de stages / Nbre stagiaires	Instituts nationaux Nbre de stages / Nbre stagiaires	TOTAL Nbre de stages / Nbre stagiaires	Nbre de STAGES PROGRAMMES
Espace revendicatif	19 / 166	5 / 57	24 / 223	40
Espace Vie Syndicale	18 / 212	4 / 37	22 / 249	27
Communication	0 / 0		0 / 0	2
Europe - Inter	1 / 9		1 / 9	1
PRUDIS -CGT	19 / 145	3 / 70	22 / 215	30
UGICT	1 / 16		1 / 16	7
INDECOSA	7 / 64		7 / 64	7
CNTPEP	3 / 32		3 / 32	6
IHS	1 / 9		1 / 9	1
UCR	1 / 7		1 / 7	4
TOTAL	70 / 660	12 / 164	82 / 824	125 dont 20 en instituts

Quelques éléments d'analyse de la mise en œuvre du plan de formation confédéral 2021 doivent être soulignés :

Les pôles de l'espace revendicatif ont développé l'offre de formation qui avait été largement retravaillée en 2020.

La formation « Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail »

Depuis sa mise en place en 2019 toutes les sessions sont systématiquement complètes et le collectif travaille avec les organisations pour mobiliser des formateurs.rice.s, afin de les aider à mettre en place cette formation au niveau territorial et professionnel.

23 sessions étaient réalisées en 2021.

Le collectif contre l'extrême-droite et le racisme a organisé trois stages confédéraux au centre Benoit Frachon. Il a aussi animé 15 journées d'études en territoire et animé 4 débats dans les organisations.

L'activité « salaires » développe dans sa formation nationale une approche pluridisciplinaire autour de la question cruciale du salaire avec l'intervention de plusieurs camarades de l'espace revendicatif et de l'espace inter.

Le pôle économique n'a pas réalisé de formations nationales car il a privilégié l'animation de journées d'études en territoire en réponse aux besoins des organisations et sur diverses thématiques (Aides publiques, financement de la recherche...)

L'espace Vie syndicale a réalisé son programme de formations autour des stages « Animateur vie syndicale », les formations « pédagogiques » organisées par le pôle formation, et celles organisées par PRUDIS-CGT pour les conseillers prud'hommes.

Le stage « Politique financière » était programmé mais a été annulé par manque d'animateurs.

Les formations de formateurs proposées au niveau national s'inscrivent dans le cadre de la priorité que nous avons fixée de former plus de formateurs. En 2021, nous avons réalisé les six sessions prévues au centre Benoit Frachon avec 55 stagiaires. Le pôle formation a animé 10 formations de formateurs en territoires.

Formations collectifs de direction : 18 stages ont été animés dans les UD et FD avec 296 stagiaires (en 2020, 11 stages avec 409 stagiaires).

Dans le cadre de la convention d'affiliation des CPOM, nous avons échangé avec les organisations signataires, et notamment avec la CGT Réunion : 2 stages ont été animés par des formateurs de la CGT, et deux camarades de la direction confédérale de la CGTR ont participé à la formation des 1^{ers} dirigeants.

Stages ETUI 2021 : dans le cadre de notre investissement dans l'ETUI, 7 formations ont été proposées pour 27 participants de la CGT.

L'espace International a élaboré sa nouvelle offre de formation. Il a mis en œuvre une session en 2021.

L'espace Communication n'a pas organisé de stages nationaux. La priorité a été de développer la plateforme qui permet de générer des mini sites à destination des organisations. 11 UD et un comité régional ont été formés.

Trois espaces confédéraux et l'UCR ont été formés pour utiliser leur site miroir adossé au site confédéral.

A noter que les organisations proposent des formations sur la communication à leurs militants. 21 sessions de formation ont fait l'objet d'un dossier envoyé au pôle formation en 2021 (34 en 2022)

Le CNTPEP, ainsi que l'UCR n'ont pu tenir qu'une partie réduite des formations prévues.

L'UGICT n'a tenue qu'une formation en 2021, ceci étant liée à différents éléments (préparation de congrès, problèmes de fonctionnement du collectif formation, nombre d'inscriptions aux stages...)

Plusieurs espaces et pôles ont développé l'animation de journées d'études sur des thèmes spécifiques demandés par les organisations (salaire, questions économiques, protection sociale...). C'est effectivement une réponse importante à des besoins concrets d'information et d'échanges exprimés par les organisations.

Pour autant, il faut préciser qu'elles ne peuvent pas remplacer des formations, dont la construction pédagogique permet une réelle appropriation des savoirs et des savoir-faire par les stagiaires. La finalité n'est pas la même et elles sont donc complémentaires. C'est notamment le cas pour les thématiques structurantes de notre activité syndicale, et qui doivent être proposées en complément de notre parcours de formation syndicale générale.

Les formations réalisées par les organisations de la CGT en 2021 :

Le taux de réalisation des stages programmés par les organisations a été de 51 %.

2 523 stages (2995 en 2018, 2677 en 2019, 873 en 2020)

23 639 stagiaires (34 462 en 2018, 31 673 en 2019, 8701 en 2020)

71 006 journées stagiaires réalisées (97.006 en 2018, 97.625 en 2019, 32.048 en 2020).

La comparaison avec 2019 qui est la dernière année de référence montre une baisse globale des formations réalisées. C'est notamment le cas pour les formations aux mandats (- 46 % pour ECO/CSE et - 38 % pour CSSCT). C'est certainement une conséquence des réformes des instances de représentation et de la réduction des moyens qui leur sont attachés, même si nous notons en 2022 une augmentation sensible du nombre de dossiers reçus par le pôle.

L'évolution du nombre de stagiaires par famille de formations montre aussi une tendance plutôt positive, avec quelques données intéressantes :

- Le nombre de syndiqués ayant fait la formation « S'impliquer dans la CGT » ou la FANS est en augmentation, du fait notamment qu'elle constitue maintenant l'entrée dans le parcours de formation générale et bénéficie du subventionnement confédéral.
- La formation niveau 2 est moins réalisée du fait que les UD attendent la mise à disposition de « Développer la CGT » qui remplacera le Niveau 2.
- Le nombre de formateurs formés est en augmentation. Nous le portons comme une priorité depuis plusieurs années.

Le centre Benoit Frachon

L'activité du centre Benoit Frachon en 2021 est à l'image du reste de l'activité de formation. Nous constatons une nette augmentation par rapport à 2020, mais sans revenir au même niveau que 2019.

Le Centre a accueilli 1675 stagiaires en 2021 (902 en 2020, 2524 en 2019 et 2214 en 2018)

724 femmes (43,22%) et 951 hommes (56,78%)

L'activité du pôle formation confédéral :

Le pôle formation met en œuvre et impulse l'activité de formation syndicale en s'appuyant sur le collectif confédéral de la formation qui fixe les axes et les priorités de travail, et valide les contenus des formations du parcours de FSG.

Le réseau de Responsables de la Formation Syndicale des organisations est aussi un point d'appui important pour impulser l'activité et avoir une vision claire des problématiques qui nous sont posées.

L'accompagnement des organisations dans l'appropriation du nouveau parcours de formation générale, l'aide à l'animation de formations et les échanges (animation de réunions, apports d'informations juridiques...) sont une part importante de l'activité du pôle formation.

Il faut aussi souligner que la gestion des dossiers administratifs de stages dans le cadre des relations avec les organismes qui subventionnent la formation syndicale (Ministère, CNAMTS...) est une activité essentielle. Elle requiert de nombreux échanges avec ces organismes, mais aussi avec l'ensemble de nos organisations, et des employeurs. C'est une activité que nous essayons d'améliorer en permanence afin de garantir le versement de l'ensemble des financements qui nous sont alloués, mais aussi de faciliter au maximum les tâches administratives pour nos organisations.

En 2021, nous avons poursuivi la construction de formations en interne au pôle et pour les espaces confédéraux. De même, des réactualisations de formations existantes ont été engagées :

- **La refonte du parcours de Formation Syndicale Générale**

Les deux premières formations du parcours sont mises à disposition des organisations. La formation « Développer la CGT » (ex Niveau 2) est en cours de construction. Elle est actuellement expérimentée pour une mise à disposition des organisations dans le premier trimestre 2023.

En 2021, nous avons poursuivi le processus d'appropriation de ce nouveau parcours par les organisations. 32 journées de présentation ont été animées avec les formateur.rice.s en territoires en 2021. Une réunion pour présenter le parcours aux Fédérations a eu lieu le 19 octobre 2021.

A ce jour, le bilan de mise en œuvre des premiers modules montre qu'une grande partie des organisations s'est bien appropriée ce nouveau parcours de formation générale.

« S'impliquer dans la CGT » étant l'entrée du parcours, nous constatons qu'elle est en cours de déploiement dans les syndicats. C'est positif car l'objectif est bien que plus de syndiqués participent à une première formation dans leur syndicat.

Le transfert du Niveau 1 vers « Participer à la vie de la CGT » se fait progressivement. La difficulté dans certaines organisations étant de convaincre les formateurs. Un bilan précis sera réalisé début 2023 afin d'identifier les éventuels blocages et aider les organisations au cas par cas. Nous prévoyons de supprimer les documents du Niveau 1 et de ne plus le subventionner dès la fin du premier semestre 2023.

Nous avons engagé la construction du dernier bloc de formation en lien avec les espaces confédéraux. « Impulser la démarche de la CGT » sera le dernier niveau de notre formation syndicale générale.

- **L'activité de construction de formations**

En 2021, nous avons travaillé à la construction de plusieurs formations :

- *Formation professionnelle - stage de 5 jours sur la démarche revendicative à développer dans les syndicats.*
- *Equipe d'animation de syndicats pour outiller les directions de syndicats*
- *CSE : activités sociales et culturelles.*
- *Salaires : construction d'une offre de formation à destination des syndicats.*
- *Construction d'un plan d'action syndical (ex-Conduite de projet)*
- *Président de cph et Droit social international pour PRUDIS-CGT*

Nous avons aussi réactualisé les formations Délégué syndical et Défenseur syndical.

2^{ème} partie : Projet de plan de formation confédéral 2023

Le plan de formation confédéral 2023 est constitué de 128 sessions de formation qui seront organisées par les espaces et activités confédérales :

- 100 sont réalisées au centre Benoit Frachon et 3 à Montreuil,
- 21 dans les Instituts du travail nationaux,
- 2 se feront en distanciel,
- 2 seront décentralisées en province.

Ce plan de formation 2023 est assez similaire à celui de 2022, ceci du fait que nous sommes dans la continuité des réflexions engagées par de nombreux pôles et activités en 2020, mais aussi du fait de la proximité avec le prochain congrès confédéral, qui amènera à retravailler certaines thématiques et contenus proposés.

ESPACE REVENDICATIF

43 sessions sont programmées par les 6 pôles et 5 collectifs confédéraux (38 en 2022).

Le pôle emploi- garanties collectives prévoit 2 nouveaux thèmes : « Mandatés dans les instances de la formation professionnelle » et « négociation de branche ».

L'activité « salaire » travaille avec le pôle formation pour construire un stage de 3 jours qui sera mis à disposition pour être réalisé par les organisations, ceci en complément de l'offre nationale.

Le pôle économique poursuit sa priorité de réaliser des journées d'études en territoires. Un module de formation pour les membres de la CEC est en projet.

Le pôle territoires a adapté les contenus et les intitulés de ses formations aux évolutions des politiques publiques.

Le pôle santé et reconquête de la sécurité sociale maintient son offre de formation. Des « fiches formation » ont été réalisées afin d'aider les organisations pour animer les formations des administrateurs dans les caisses de sécurité sociale. La construction d'un module de formation pourrait être envisagée en 2023.

Le collectif confédéral « Extrême-droite » a engagé un travail de réactualisation de son offre de formation avec le pôle formation, afin notamment de construire un module qui sera mis à disposition des organisations.

L'espace revendicatif a programmé une formation sur les questions sociales et environnementales qui est programmée avec l'Institut des Sciences Sociales du Travail de Bourg-la-Reine.

ESPACE VIE SYNDICALE

51 sessions de formation sont programmées (60 en 2022).

- 5 par l'espace
- 18 par le pôle formation
- 28 par PRUDIS-CGT

La formation « animateur de la vie syndicale » répond à un besoin important des organisations. Chacune des sessions est réalisée à effectif complet.

Une réflexion est en cours sur la mise en œuvre des formations « Politique financière » et « Commission financière de contrôle ».

Le pôle formation prévoit l'expérimentation de la formation « Impulser la démarche de la CGT » qui sera le dernier niveau de la formation générale.

ESPACE COMMUNICATION

Prévoit de former plusieurs organisations sur leur site internet en les regroupant sur deux journées.

Une formation de trois jours pour les responsables de la communication des organisations sera programmée dans l'année, lorsque les moyens de l'espace seront connus.

ESPACE INTERNATIONAL

4 sessions de formation sont programmées sur les deux thèmes qui constituent l'offre de formation de l'espace. A partir des expérimentations réalisées en 2022, les contenus de ces deux modules ont été réajustés.

Concernant les activités confédérales :

L'IHS programme la formation « Sensibilisation aux archives » (idem 2022).

INDECOSA programme 9 sessions de formation sur 8 thèmes (9 sessions en 2022).

Le CNTPEP programme 8 sessions sur deux thèmes (6 en 2022).

Une réactualisation de l'offre de formation est en cours avec le pôle formation.

L'UCR programme 2 sessions de formation sur deux thématiques (9 sessions en 2022).

L'UGICT programme 7 sessions de formation sur six thématiques (9 sessions en 2022)

La formation « Gagner les élections... » est décentralisée en territoire afin de favoriser les liens avec les UD.

Subventionnement de nouvelles formations

Plusieurs formations qui ont été construites en 2021 et 2022 ont pour objectif d'apporter des outils au plus près de nos syndicats. Elles s'inscrivent dans des priorités de notre organisation et nous proposons donc de les subventionner :

- Equipe d'animation de syndicat , développée avec l'espace vie syndicale, et qui outille les équipes de direction des syndicats à partir de la démarche de la CGT articulant vie syndicale et activité revendicative.
- Déployer la CGT à partir de la parole des salariés, développée avec le collectif confédéral déploiement, et qui vise à apporter à nos syndicats une méthode de déploiement vers les salariés.
- « Combattre l'extrême-droite ». le collectif confédéral propose sa formation nationale en même temps qu'il déploie des journées d'études dans les organisations. Un module de 3 jours est aussi réalisé dans les organisations.
- Journée étude sur la formation syndicale pour les syndicats, développée par le pôle formation et qui vise à impulser la prise en compte de la formation syndicale et l'élaboration de programmes de formation pour chaque syndiqué.
- Journée d'études sur la politique des cadres : qui va être expérimentée fin 2022 et qui s'adresse aux commissions exécutives des organisations afin d'impulser la mise en œuvre d'une politique des cadres à tous les niveaux de la CGT.

3^{ème} partie : Perspectives d'activité pour le pôle formation syndicale

Nos échanges avec les responsables de la formation syndicale, les formateurs, les membres des directions d'organisation et les militants, lors des formations ou des réunions dans les territoires ou les professions, nous permettent de détecter les évolutions marquantes dans la mise en œuvre de la formation syndicale. Il nous paraît utile de vous faire part de trois éléments importants :

- 1 **Les besoins en formation** s'expriment souvent sur des savoirs et des savoir-faire qui sont directement liés à l'activité syndicale, mais qui aujourd'hui ne se transmettent plus de la même manière (par exemple sur le renouvellement des équipes de direction...). Plus généralement, la prise d'une responsabilité ou d'un mandat se fait souvent sans qu'il n'y ait une expérience syndicale importante et/ou sans période d'accompagnement.
- 2 De plus, **les besoins exprimés évoluent vers des apports plus techniques**. Le manque d'expérience ou d'accompagnement avant la prise de responsabilité, amène les militants à se focaliser sur les questions liées aux procédures de fonctionnement ou aux méthodologies de travail, souvent au détriment des contenus plus politiques, alors que nous élaborons nos formations dans un certain équilibre.

Cela peut amener les camarades à modifier en profondeur les contenus confédéraux, ou à faire appel à des organismes de formation extérieur.

- 3 **Le manque de temps est souvent invoqué comme une difficulté à se former**. Cela amène de nombreux syndiqués à ne pas se former. Sans nier ce problème, nous pensons qu'il faut creuser sur les causes de cet état de fait. Pressions sur les lieux de travail, vie personnelle, refus de se déplacer même sur des courtes distances, les origines sont diverses, mais elles nécessitent que nous poussions le débat avec nos syndiqués pour décrypter les stratégies patronales et afin de trouver les solutions pour dépasser les difficultés personnelles.

En effet, l'utilisation des droits à la formation est essentielle si nous voulons des syndiqués acteurs et décideurs dans leur syndicat. De plus, sans utilisation des droits actuels, il est difficile de revendiquer de nouveaux droits.

Ces éléments nous imposent de réfléchir aux évolutions que cela implique, tant en termes de contenus des formations que de la pédagogie utilisée. Il est nécessaire de mieux valoriser la formation à tous les niveaux de notre organisation afin de donner du sens à la formation tout au long de la vie militante.

Pour cela, il faut revenir sur le rôle de la formation syndicale et sur le sens du projet pédagogique afin de valoriser l'utilité de la formation pour assurer notre activité syndicale.

« Equiper pour agir », c'est notre projet pédagogique qui pose la formation syndicale comme l'outil qui doit apporter les savoirs et savoir-faire utiles à tous nos syndiqués, nos militants et responsables pour les mettre en capacité d'impulser et de s'engager dans la mise en œuvre des décisions de congrès, mais aussi pour réellement être porteurs de nos orientations et du type de syndicalisme inscrit dans nos statuts. La formation syndicale porte cet objectif à partir d'une pédagogie adaptée, inspirée de la pédagogie critique qui amène à agir pour transformer la société.

Nous voulons impulser la mise en œuvre d'une évaluation de transfert des connaissances acquises en formation dans l'activité syndicale pour identifier la manière dont la formation modifie l'activité des militants sur le terrain et les résultats pour l'organisation dans l'atteinte de nos objectifs politiques.

Elargir l'offre de « prestations » proposée par le pôle formation va être aussi une nécessité pour améliorer notre réactivité dans la réponse aux besoins exprimés par les espaces et les organisations, mais aussi pour mieux adapter nos formations aux évolutions de notre tissu militant.

La construction de nouvelles formations en 2023

Au-delà des projets engagés avec les espaces confédéraux et auxquels j'ai fait référence dans la partie 2, les projets suivants seront engagés ou vont se poursuivre en 2023 :

- Fin de la refonte du parcours de formation syndicale générale : le dernier bloc de formation de notre parcours de formation générale sera construit et expérimenté à partir de septembre 2023.

Pour rappel, il est composé de 5 modules et s'inscrira dans le plan de formation confédéral. Il sera animé par le pôle formation confédéral et les intervenant.e.s seront des membres de la direction confédérale, des conseiller.ère.s confédéraux.ales, des universitaires ou intervenant.e.s extérieur.e.s.

Des travaux intermodules qui pourront être réalisés à distance, permettront de faire le lien avec la situation vécue par les stagiaires dans leur entreprise et dans leurs organisations.

Chacun des modules sera construit selon le schéma suivant :

- Une phase d'accueil et un retour sur les travaux inter-modules,
- Une phase d'approfondissement d'une notion au travers d'activités,
- Une phase axée autour d'un débat, ou d'une autre forme d'ouverture, avec possibilité d'un binôme composé d'un.e intervenant.e CGT et un.e expert.e extérieur.e,
- Une phase autour du transfert et des actions concrètes à mettre en place après la formation.

Nous rencontrons actuellement les différents espaces et pôles confédéraux afin de mobiliser les ressources qui doivent nous permettre d'élaborer les contenus.

- Une réactualisation du parcours de formateurs est en cours pour mieux travailler la cohérence entre ce qui est fait en interne et ce qui est réalisé avec l'institut du travail. En effet, nous avons aujourd'hui les « compétences » en interne pour réaliser des modules spécifiques (gestion de groupe et de conflits, perfectionnement pédagogique...).
- Un module pour les secrétaires de syndicat, dans la continuité de celui déjà réalisé pour former les équipes d'animation des syndicats.
- La réactualisation du cursus PRUDIS-CGT pour les conseillers prud'hommes se poursuit pour intégrer les évolutions législatives, mais aussi des éléments liés à notre démarche revendicative produits avec le pôle DLAJ.
- La réalisation d'une journée d'étude sur la politique des cadres à destination des organisations.

Etude IRES sur la formation syndicale

L'étude de l'IRES qui a débuté en septembre 2021 sur le thème : « Quelle évolution de la formation syndicale dans un contexte de reconfiguration de la représentation des salariés en entreprise ? » va arriver à son terme.

Une présentation du rapport rédigé par Sophie Bérout et François Alfanderi devrait être réalisée avant la fin de l'année. Elle sera un apport important dans notre réflexion sur les stratégies à mettre en place pour l'avenir de notre formation syndicale.

Chères et Chers Camarades,

Cette commission exécutive fait suite aux 2 journées des 15 et 16 novembre lors desquelles se sont déroulées le CCN.

Lors de cette instance de direction, de nombreuses interventions des organisations se sont succédées sur les sujets d'actualité, sur notre processus de mobilisation et démarche revendicative, sur la préparation du congrès et sur nos modes de fonctionnement.

Concernant le processus de mobilisations, sujet principal de ce rapport, de multiples interventions ont eu lieu pour faire part de l'utilité d'un processus inscrit dans la durée même si des divergences d'appréciation existent notamment sur les modalités de luttes. S'agissant notamment de la multiplication de journées nationales interprofessionnelles de grèves, toutes et tous ne partagent pas la manière dont elles peuvent se construire. Un certain nombre, a aussi insisté sur les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre le processus de mobilisation notamment au niveau de l'articulation entre professions et territoires.

En revanche, les priorités revendicatives actuelles et la nécessité de faire écho aux multiples mobilisations dans les entreprises privées ou publiques, dans la fonction publique au niveau des 3 versants semblent faire consensus. Porter et gagner en élevant le rapport de force des revendications nationales et interprofessionnelles salariales comme l'augmentation conséquente du SMIC et l'indexation des salaires au coût de la vie, est bien évidemment aussi partagé par l'ensemble du CCN. Ce qui fait aussi accord est de lier les revendications salariales à celles des retraites, que ce soit au niveau des mobilisations ou de nos supports revendicatifs.

De même, la mise en lumière des nombreuses batailles passées ou en cours a été fortement plébiscitée. En effet, toutes les mobilisations ne sont pas visibles nationalement, à nous de les mettre en avant.

Concernant la mobilisation des salarié-es des raffineries, nous pouvons affirmer qu'elle a mis la question de la répartition des richesses au cœur de l'actualité. L'industrie pétrolière, comme bien d'autres est en effet assez caricaturale à bien des égards. Effectivement, elle a engendré des milliards d'euros de bénéfices et redistribué des milliards d'euros de dividendes aux actionnaires.

Dans le même temps, alors que l'inflation a explosé depuis de nombreux mois et qu'aucun accord n'a été signé dans la branche depuis 6 ans, le patronat n'a ouvert des négociations que sous la pression des organisations syndicales.

Pour la CGT, les réquisitions qui ont suivi sont une véritable violation du droit de grève. Nous devons continuer à porter fortement ce message comme lors des dernières mobilisations car les menaces de recul de ce droit ne cessent de se multiplier. La grève est bien un droit individuel qui s'exerce collectivement. Le droit de grève et de négociation collective est un droit social fondamental dans le sens où tout comme l'exercice du droit syndical, il est une dimension essentielle de la démocratie et de l'Etat social. Mais ce droit a déjà été bien entamé notamment depuis 2007 et 2008 où les services minimums et les préavis de grève pour certaines professions ont été inscrits dans des lois pour entraver la pleine application de ce droit.

Comme cela a été demandé au CCN et comme indiqué dans l'appel du CCN, nous devons organiser au plus vite une journée d'action nationale sur les libertés syndicales et sur les bourses du travail. Le collectif « libertés syndicales » a, depuis plusieurs mandats, travaillé différentes revendications dont un projet de loi. Ce dernier intègre la sécurisation de la mise à disposition des bourses du travail et de nouveaux droits pour l'exercice de l'activité

syndicale. En effet, nous devons continuer à exiger, par tous les moyens, la mise à disposition à titre gracieux des bourses du travail, par les collectivités territoriales. Les arguments ne manquent pas, ces bourses du travail et maisons des syndicats répondent à de réels besoins et constituent un lieu d'accueil, d'échanges, d'accompagnement et d'éducation populaire, elles servent l'intérêt général de tout un territoire.

L'exemple de Châteauroux, emblématique à plusieurs titres, nous démontre que nous devons de manière organisée et rassemblée, agir de manière offensive.

Bon nombre d'autres lieux ont été attaqués par différentes municipalités et y répondre au coup par coup n'est plus tenable. Les batailles juridiques se succèdent et ne mènent généralement pas à grand-chose dans la mesure où, les différentes décisions se contredisent et ne permettent pas de faire évoluer le droit en la matière.

Un nouveau projet d'amnistie pour les militant-es sanctionnés ou condamnés dans le cadre de l'exercice syndical peut aussi être porté à cette occasion.

Aussi, si vous en êtes d'accord, nous pourrions mandater le collectif libertés syndicales pour travailler le contenu et les modalités de cette mobilisation. La question du périmètre unitaire se pose aussi. Les débats d'aujourd'hui doivent nous aider à construire cette journée.

Pour rappel, sur les questions salariales, pour continuer à armer et aider nos équipes militantes, le quatre pages « contact salaires retraites » a fait l'objet d'un envoi de masse début novembre et une campagne dans la PQR a été décidée pour début décembre.

De plus comme indiqué précédemment, il sera important de recenser plus précisément et de mettre en lumière toutes les batailles passées, actuelles et futures.

Au-delà du fait que ces batailles permettent de gagner des avancées, qu'elles donnent confiance aux salarié-es pour mener d'autres luttes, nous pouvons constater qu'elles sont aussi un sérieux point d'appui pour la syndicalisation, le déploiement et les campagnes électorales.

Pour rappel, les résultats chez Naval groupe ont été salués comme historique dans les 3 collèges, avec 30,8% des suffrages exprimés soit +6%. La CGT devient la 1^{ère} organisation syndicale, devançant ainsi de 222 voix la CFDT. Pour AP & Security, entreprise de sécurité, la CGT vient d'emporter 100% des voix. S'y ajoute Look Fixation à Nevers où la CGT devient 1^{ère} organisation alors qu'elle déposait une liste pour la 1^{ère} fois ; record aussi de voix chez Five Guys dans la restauration rapide avec 92,99% des voix ; chez Legrand Limousin, tous les candidat-es CGT sont élus et fait historique la CGT devient le premier syndicat chez les journalistes de France Médias Monde.

Nous le savons, d'autres échéances se profilent en particulier à la SNCF et dans la Fonction Publique début décembre. Ces élections représentent un enjeu majeur ; Il s'agit bien sûr de permettre tout d'abord à un maximum d'agent-es de pouvoir voter et donc de s'exprimer notamment sur les choix gouvernementaux et patronaux que nous subissons depuis des décennies. Il s'agit aussi d'élire un maximum de représentant-es à même de défendre les intérêts individuels et collectifs des agent-es. Au-delà de tout cela, nous le savons aussi, une CGT renforcée par de bons résultats électoraux est un message fort envoyé au patronat et au gouvernement. Gagner en représentativité c'est obtenir de nouveaux moyens syndicaux pour les organisations professionnelles ou interprofessionnelles, c'est donc installer un autre rapport de forces dans le pays. Et en termes de services publics et fonction publique, les enjeux sont énormes et les défis à relever aussi.

Au niveau confédéral, de nombreux supports ont été élaborés. affiches, cahiers revendicatifs, campagne PQR dont la deuxième parution est prévue le 28 novembre, expression directe déjà diffusée, publication quotidienne de témoignages de professionnels sur le site confédéral et les réseaux sociaux. Tous ces outils sont à votre disposition sur le site ou la chaîne YouTube de la CGT.

De même, aujourd'hui le 22 novembre, plusieurs initiatives se tiennent dans les territoires pour populariser la campagne électorale dans la Fonction publique, pour se déployer partout où c'est possible. Ce matin une conférence de presse nationale s'est tenue pour diffuser largement nos 10 mesures prioritaires pour la FP et relayer notre campagne offensive qui peut désormais s'appuyer sur un nombre important de listes déposées, sur un nombre

important de candidats et candidates. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que le travail militant à tous les niveaux a permis de couvrir, avec des listes CGT, tous les champs professionnels et cela est une très bonne nouvelle.

Dans la période, un autre élément positif doit être sans cesse rappelé : le nombre d'adhésions. Depuis le début de janvier, 31 552 nouvelles adhésions avec une accélération ces derniers mois. Près de 48% sont des femmes, 33% ont moins de 35 ans et parmi eux 19% moins de 30 ans. Les pics d'adhésions et les créations de nouvelles bases se font dans les périodes de mobilisations nationales interprofessionnelles.

Cela démontre bien qu'une CGT visible, offensive et combative sur des revendications en phase avec les préoccupations du plus grand nombre, peut se renforcer et gagner.

La pression doit donc être maintenue sur les lieux de travail, en territoires et au niveau national.

L'attitude du gouvernement et du patronat ne nous laisse de toute manière pas le choix.

Le recours quasi systématique au 49-3 au niveau du parlement en dit long sur la situation politique et démocratique du pays. Toute régression sociale est passée en force et toute avancée est exclue de manière systématique et autoritaire.

Les budgets austéritaires sont donc imposés et continueront à faire des ravages. Les secteurs de la Santé comme la pédiatrie, la psychiatrie, la gériatrie, la chirurgie ambulatoire ont été particulièrement touchés.

Dans la justice, les professionnels sont à bout et subissent des conditions de travail mortifères. Les suicides et les décès sur les lieux de travail se multiplient.

Au niveau des finances publiques, le drame survenu hier dans le Pas de Calais a choqué la profession. Si l'heure est au recueillement, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que ce drame n'est pas à banaliser et n'est pas une fatalité. Les fonctionnaires sont exposés à de graves dysfonctionnements, à un manque de moyens alors qu'ils peuvent être parfois confronté au pire.

Nous nous rappelons aussi de ce qui s'est passé à Pôle emploi.

D'ailleurs les dispositifs du service public de l'emploi sont aussi mis à mal par le projet gouvernemental France Travail. La CGT avec les fédérations impliquées a produit des propositions alternatives et impulsé différentes initiatives.

Je ne rappellerai pas non plus la nocivité du projet de loi immigration, que nous devons, dans un arc unitaire le plus large, combattre tout en mettant en avant les nombreuses revendications pour la régularisation de toutes et tous les travailleur-ses. Un travail est en cours avec le collectif confédéral migrants élargi aux syndicats de l'Ofpra, CNDA et Intérieur. Une réunion élargie avec d'autres organisations syndicales et associatives est aussi prévue dans les prochains jours pour travailler et diffuser des expressions et des initiatives unitaires. La réforme assurance chômage est un véritable scandale et sert les mêmes intérêts à savoir ceux du capital jamais avare d'idées quand il s'agit d'exploitation des travailleur-ses.

Pour rappel, après une pseudo concertation débutée en octobre le gouvernement présente un projet qui vise à durcir un peu plus les modalités d'obtention de l'indemnité chômage.

Une des grandes nouveautés seraient de varier la durée de l'indemnisation en fonction du taux de chômage, une mesure qui vise encore et surtout à obliger les privé-es d'emploi à subir n'importe quelles conditions de travail pour n'importe quel salaire.

Les sujets de mobilisations restent donc nombreux.

Rappelons aussi quelques futures dates de mobilisations : dans le secteur de la logistique, il y aura des journées de mobilisations les 21 et 25 novembre. Le 21 novembre à partir de 5h du matin : blocage de la plateforme logistique KHUEN HAGEL à Châtres (77) dédiée à la livraison de produits de luxe (revendication augmentation générale des salaires) et le 25 novembre (black friday) une grève coordonnée entre Verdi (Allemagne) et la CGT dans le cadre d'une journée d'action mondiale dont le thème est "Faire payer AMAZON". En France, l'appel à la grève concerne les 8 principaux sites d'Amazon avec une action du blocage de Brétigny sur Orge préparée avec l'UD 91.

Une mobilisation des professionnels de la justice est en cours, aujourd'hui, pour la défense d'une justice de qualité et au service de la population avec des moyens conséquents

notamment pour stopper net la dégradation des conditions de travail véritablement mortifères. L'arc unitaire est large et des suites sont à prévoir.

Une journée de mobilisation des professionnels du médico-social et de l'action sociale est aussi prévue le 29 novembre.

Les mobilisations du 19 au 25 novembre avec notamment le collectif « nous toutes » sur les violences sexistes et sexuelles au travail ou dans la sphère privée. Un webinaire CGT est prévu le 25 novembre après-midi : « 5 ans après #metoo, où en est-on des violences au travail ? », et un courrier commun des organisations syndicales a été envoyé à Elisabeth BORNE et Olivier DUSSOPT afin d'exiger un bilan de l'activité des référent.e.s, un bilan des négociations de branche et la mise en place d'un dispositif de prévention. La 1^{ère} journée de manifestation du 19 a été un franc succès avec 60 000 manifestantes et manifestants à Paris dont de très nombreux jeunes.

En conclusion, il nous faut débattre d'un plan de travail qui permette d'une part de valoriser toutes les luttes sectorielles, de redynamiser l'intersyndicale nationale, d'élever le rapport de force à tous les niveaux, d'inscrire une dynamique offensive dans la durée et de mener la bataille revendicative pour ouvrir de réelles perspectives.

La semaine de déploiement du 28 novembre au 2 décembre est une étape qui doit nous aider à dérouler la suite de notre processus. Elle peut être un tremplin pour de futures mobilisations et pour un grand plan de visites de syndicats qui pourrait s'étendre sur plusieurs mois.

La mobilisation du 6 décembre avec l'UCR sur les retraites complémentaires est aussi une étape importante surtout si nous décidons de la confédéraliser.

Une intersyndicale se tient le 5 décembre, la CGT doit être force de propositions ; Il est donc important de décider aujourd'hui, en s'appuyant sur les débats du CCN, le mandat donné pour cette intersyndicale.

Nous pouvons proposer par exemple une déclaration unitaire caractérisant la situation et indiquant explicitement la volonté unitaire de mobiliser, une rédaction et publication dans la presse d'une tribune des secrétaires généraux des organisations syndicales y compris celles de la jeunesse, organiser un premier meeting ou une conférence ouverte aux médias, une campagne unitaire de débats sur salaires retraites sous des formes multiples et diverses... Les modalités de luttes peuvent être multifformes et permettre un processus d'élévation du rapport de force à tous les niveaux, efficace pour gagner des avancées significatives.